



Extrait du registre des délibérations de la commune de LESCOUËT-GOUREC

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lescouët-Gouarec, régulièrement convoqués le onze septembre deux-mil vingt-six se sont réunis à la salle du conseil, sous la présidence de Madame Geneviève PINTO, Maire qui procède à l'appel des membres.

Etaient présents : Geneviève PINTO, Steven FLAMEN, Anne-Laure LE GUILLOU, Gwen LE GRATIET, Marie-José NOZAHIC, Armel BELLIOU, Cécile GAINON, Jacques LE CORRE, Ronan CAIGNEC, Jérémia BERDJA, Louise PALMER

Assistaient également : Mme Claude SOITEUR-GUILLEMIN secrétaire générale de mairie.

Mme Marie-José NOZAHIC a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

Quorum à atteindre : 6 présents

Délibération n°2026-09-09 – DECISION MODIFICATIVE N°4 AU BUDGET PRINCIPAL 2026 – ETUDE DE FAISABILITE – MAISON DES INSTITUTEURS

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative au budget principal 2026 afin d'engager la mission proposée par l'ADAC pour la réhabilitation de la maison des instituteurs en logements pour 2 400 € TTC.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide:

De procéder à la décision modificative suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES
OP 2026-04-Réhabilitation maison des instituteurs Compte 203 – Frais d'études, recherche et développement et frais d'insertion + 2 400 €
OP 2026-01-Acquisition de materiel 2026 Compte 2152 – installations de voirie - 1 000 €
OP 2026-02-Aménagement maison THOMAS Compte 2132 – Construction bâtiments privés - 1 400 €

Le Maire,

Geneviève PINTO



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et ans susdits

Extrait certifié conforme au registre

Certifié exécutoire compte tenu de l'envoi en Préfecture le 22/09/2026

De la publication le 22/09/2026